



L'Étude d'Impact en Santé dans le cadre du Nouveau Programme de Rénovation Urbaine à Monplaisir

Direction Santé Publique – Ville d'Angers- contact : nathalie.garnier@ville.angers.fr

Année de démarrage : 2016

OBJECTIFS

- Identifier les identifiants de santé mobilisables dans le cadre du PRU
- Intégrer les préconisations favorables à la santé dans le cadre du PRU
- Faire émerger la demande des habitants en matière de santé globale
- Renforcer la participation des habitants aux projets des quartiers

Contexte de l'EIS à Monplaisir :

- Inscrite dans le Contrat Local de Santé a été financée par l'ARS
- Dans le cadre de son projet de rénovation urbaine du quartier de Monplaisir, la Ville d'Angers a mené une démarche d'Évaluation d'Impact en Santé (EIS) pour favoriser l'intégration de recommandations favorables à la santé des habitants.

Le Nouveau Programme de Rénovation Urbaine (NPNRU) a pour vocation une transformation en profondeur du quartier symbolisé notamment par :

- la mise en place d'une nouvelle desserte par le tramway
- la création de nouvelles continuités EST - OUEST pour désenclaver le quartier autour de la voie ferrée et le développement de nouvelles liaisons douces.
- Il concerne un secteur composé de 10 600 habitants avec 60% de logements sociaux.

Au-delà de l'arrivée du Tram, une forte restructuration de l'habitat est prévue à Monplaisir: 326 logements seront détruits, 2300 réhabilités et 510 construits.

L'étude porte sur des cheminements et appropriation des espaces notamment :

- Permettre des déplacements sécurisés quels que soient les âges et donc favoriser la mixité
- Repérer les cheminements prioritaires en fonction des polarités
- Proposer des modalités différentes de déplacement
- Relier les différents points du quartier pour faciliter l'appropriation de tout le quartier
- Prévoir des espaces et des aménagements pour les loisirs, l'activité physique, le repos, ...

En travaillant sur les déterminants de santé qui seraient impactés, valoriser les aspects positifs et diminuer les impacts négatifs éventuels.

L'année 2019 a été consacrée au suivi de l'intégration des recommandations dans les lancements de la première opération d'aménagement du NPNRU.

Axe 1

Pour un développement des mobilités actives sur le quartier

12 recommandations

Axe 2

Pour une diversité d'espaces favorisant le lien social et l'activité physique

10 recommandations

Axe 3

Pour une amélioration de l'environnement, l'accès des équipements publics

7 recommandations

Axe 4

Pour un usage apaisé des espaces publics

5 recommandations

Axe 5

Pour un projet participatif et favorisant la cohésion sociale

8 recommandations